

REGARDS | 08

sur l'évolution de la confiance institutionnelle et politique

Auteur: Paul Zahlen
Publication périodique | Mars 2016

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Selon l'Eurobaromètre, la confiance dans deux institutions politiques, le parlement et le gouvernement, était encore très élevée au Luxembourg au début des années 2000, avec respectivement 72% et 73% de la population affirmant avoir plutôt confiance dans ces deux institutions. Avec ces valeurs, les deux institutions politiques se situaient même en tête de toutes les institutions prises en compte et cela devant la police (taux de confiance de 70% en 2001) et l'armée (65%). À noter encore que la confiance dans les partis politiques était déjà assez faible, comparée aux autres institutions, au début des années 2000 (32% faisaient confiance aux partis en 2001). Depuis une dizaine d'années, la confiance dans le gouvernement et dans le parlement semble avoir été ébranlée (et cela structurellement). En 2014, seulement 51% de la population du Luxembourg font confiance au gouvernement, 47% au parlement. La confiance dans les partis politiques, déjà faible une quinzaine d'années auparavant a encore reculé à 25% en 2014. En revanche, les institutions d'ordre (justice, police, armée) restent appréciées par les personnes enquêtées. 72% des résidents du Luxembourg font confiance à la police en 2014. Suit l'armée avec 64% de la population faisant plutôt confiance à cette institution. Finalement l'autre institution d'ordre qu'est la justice est relativement bien placée avec 61% des personnes au Luxembourg qui indiquent qu'elles ont plutôt confiance dans cette institution.

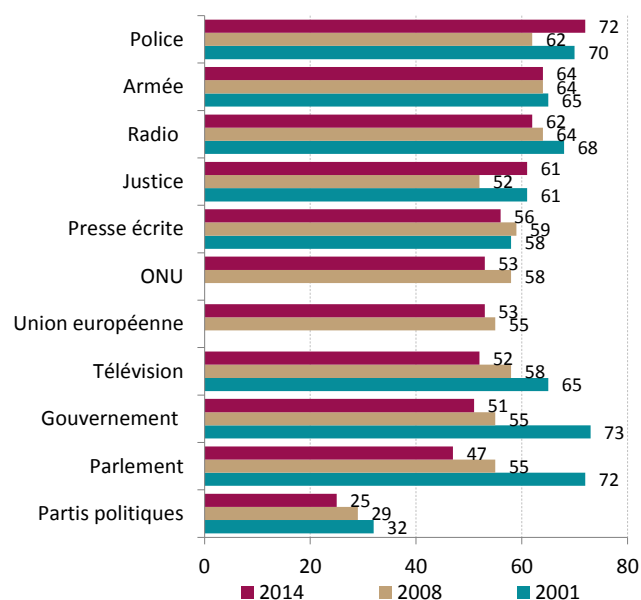
On a vu que, dans le module de l'enquête EU-SILC de 2013 sur le bien-être, la question de la confiance dans les institutions politiques est « réduite » au « système politique » (voir Regards n°06/2016 et n°07/2016). On dispose d'une autre source en la matière, à savoir les différentes éditions de l'Eurobaromètre depuis le début des années 2000. Contrairement au module EU-SILC de 2013, la question sur la confiance politique ne concerne pas le « système » politique, mais distingue toute une série d'« institutions politiques » en partant des partis politiques, en passant par le gouvernement, le parlement, mais aussi des institutions d'ordre comme la justice, la police ou l'armée. S'y ajoutent des questions sur la confiance dans les institutions internationales: l'Union européenne et les Nations Unies. Finalement, dans le cadre de l'Eurobaromètre, on demande aussi aux personnes enquêtées si elles ont confiance dans les médias (presse écrite, télévision, radio, et plus récemment Internet). La question est formulée comme suit: « Avez-vous plutôt confiance ou plutôt pas confiance dans « institution » ». Elle

est donc beaucoup plus globale que les questions de l'enquête EU-SILC qui reposent sur une graduation de 0 à 10 pour ce qui concerne les questions de confiance, respectivement de satisfaction avec la vie. Quel est le niveau de confiance dans les institutions et comment cette confiance a-t-elle évolué depuis 2001 au Luxembourg selon l'Eurobaromètre ?

Au Luxembourg, les institutions d'ordre (justice, police, armée) sont appréciées par les personnes enquêtées

C'est une institution d'ordre, à savoir la police, qui est l'institution dans laquelle les résidents du Grand-Duché ont le plus confiance en 2014.

Graphique 1: Confiance dans diverses institutions au Luxembourg, 2001, 2008 et 2014 (en % de la population)



Source : Eurobaromètre ; N.B.: Classement selon le taux de confiance en 2014 ; N.B.: Dans l'Eurobaromètre de 2001 on ne posait pas encore la question sur la confiance dans l'Union européenne et dans les Nations Unies

72% des résidents du Luxembourg font plutôt confiance à la police en 2014. Suit l'armée avec 64% de la population faisant plutôt confiance à cette institution. Finalement l'autre institution d'ordre de base qu'est la justice est relativement bien placée avec 61% des personnes au

Luxembourg qui indiquent qu'elles font plutôt confiance à cette institution.

Parmi toutes les institutions, les institutions politiques proprement dites, et plus particulièrement les partis politiques, sont situées en fin de peloton en termes de confiance de la part de la population luxembourgeoise en 2014. En automne 2014, seulement 51% de la population du Luxembourg font confiance au gouvernement, 47% au parlement et 25% aux partis politiques. Une des institutions de base de la démocratie représentative est donc assez peu appréciée par la population, à savoir les partis politiques. Ce qui pose évidemment des questions sur les perspectives en matière de fonctionnement de la démocratie représentative. On verra d'ailleurs qu'il s'agit d'un phénomène structurel qui dépasse en outre les frontières du Luxembourg.

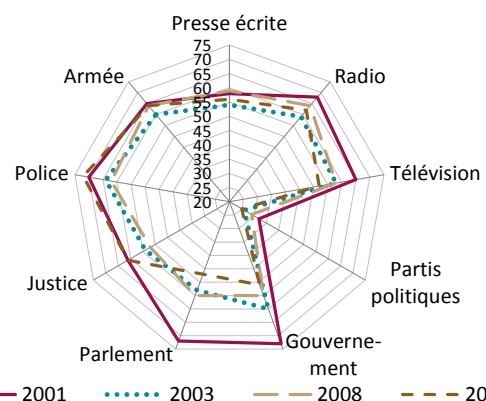
Dans le cadre de l'Eurobaromètre, on a également demandé aux personnes enquêtées si elles font confiance aux différents médias. Là encore, il faut manier les résultats avec précaution. En effet, « la radio », « la presse écrite » et « la télévision » sont des notions très générales qui peuvent cacher des différences très importantes entre les différentes stations de radio ou de télévision ou entre les divers journaux ou magazines. Néanmoins, les réponses aux questions sur la confiance dans les médias permettent de comparer ceux-ci aux autres institutions prises en compte dans l'Eurobaromètre. Au Luxembourg, la radio se situe en haut du tableau avec 62% des personnes qui lui font confiance en 2014. Avec ce taux, la confiance dans la radio se situe assez près d'une institution d'ordre comme la justice. La presse écrite se place en milieu de peloton des institutions avec 56% de la population qui lui font confiance au Luxembourg. En revanche, la télévision se positionne plutôt vers la fin de peloton (juste devant des institutions politiques comme le parlement ou le gouvernement), avec environ la moitié de la population (52%) qui lui fait confiance. Finalement, deux institutions internationales sont incluses dans l'Eurobaromètre : l'Union européenne et les Nations unies. Avec un taux de 53% de la population faisant confiance à ces deux institutions en 2014, celles-ci se placent en milieu de classement. La confiance dans certaines institutions peut évoluer rapidement, notamment la confiance dans les institutions politiques, comme le gouvernement, le parlement ou les partis politiques. En effet, on peut penser que le caractère intrinsèquement partisan de ces institutions (plus particulièrement des partis politiques) va de pair avec une certaine volatilité de la confiance que la population leur accorde.

La faible confiance dans les institutions politiques est devenue structurelle et elle a encore souffert suite à la crise

Il semble bien y avoir une composante conjoncturelle dans l'évolution de la confiance dans les institutions politiques. Au printemps 2001, la confiance dans le parlement et dans le gouvernement était encore très élevée au Luxembourg avec respectivement 72% et 73% de la population affirmant avoir plutôt confiance dans ces deux institutions. Avec ces valeurs,

les deux institutions politiques se situaient même en tête des institutions prises en compte et cela devant la police (taux de confiance de 70% en 2001) et l'armée (65%). La crise du début des années 2000 - qui touche le Luxembourg à partir de 2002/2003 - semble avoir ébranlé (et cela définitivement) la confiance dans le gouvernement et dans le parlement. En 2003, seulement 53% des personnes interrogées au Luxembourg avaient confiance dans le parlement contre 72% en 2001, soit une chute de près de 20 points de % en 2 ans. La confiance dans le gouvernement évolue de 73% en 2001 à 60% en 2003, c'est-à-dire un recul de 13 points de %. La confiance dans le parlement et dans le gouvernement a donc reculé vers la fin du classement des institutions, alors qu'en 2001 elles se situaient plutôt à l'avant de ce classement. On aurait pu s'attendre qu'avec la sortie de crise (les taux de croissance du PIB atteignent des niveaux considérables de 2004 à 2007), le niveau de confiance dans le gouvernement et dans le parlement augmente à nouveau. Tel n'est cependant pas le cas, les taux restent pratiquement stables en 2008 dans la comparaison avec 2003 (à noter que les effets de la crise ne se sont pas encore fait sentir très concrètement en automne 2008 au Luxembourg).

Graphique 2 : Confiance dans diverses institutions au Luxembourg, 2001, 2003, 2008 et 2014 (en % de la population)



Source : Eurobaromètre

En ce qui concerne la confiance dans les partis politiques (qui, rappelons-le constituent un rouage central dans le régime de la démocratie représentative), elle était déjà très faible en 2001 (32% de la population faisaient confiance aux partis politiques). En 2003, elle est encore plus faible avec 26% et l'évolution ne s'inverse pas réellement jusqu'en 2008 (29%). Le niveau de confiance dans les partis politiques reste très bas par la suite et recule même encore. Il est de seulement 25% en automne 2014. Quelle est l'évolution de la confiance dans le parlement et dans le gouvernement depuis le début de la crise ? Même si la confiance dans le gouvernement se réoriente à la hausse en 2009, puis se stabilise à un peu moins de 70%, il ne s'agit que d'une augmentation provisoire. En fait, la tendance s'inverse à nouveau en 2011. En automne 2014, seulement la moitié (51%) des personnes interrogées font confiance au gouvernement, contre les $\frac{3}{4}$ (73%) en 2001, rappelons-le. Moins de la moitié de la population (47%) fait confiance au parlement en automne 2014 (contre 72% en 2001).

Contrairement aux institutions politiques proprement dites, la confiance dans les institutions d'ordre (police, armée, justice) se porte plutôt bien au Luxembourg

Le graphique radar (voir graphique 2) montre bien les évolutions divergentes de la confiance dans les institutions au Luxembourg. On constate, d'une part, que la position des institutions politiques (surtout le gouvernement et le parlement) s'effrite et que le niveau de confiance dans les partis politiques, déjà très bas au début des années 2000, baisse encore au cours des années récentes. En revanche, la confiance dans les institutions d'ordre (la police, l'armée et la justice), si elle a légèrement diminué dans les années 2000, reprend des couleurs au cours des années de crise récentes. À titre d'exemple, le taux de confiance dans la police a diminué en passant de 70% en 2001 à 62% en 2008, puis il remonte à 72% en 2014. Le taux de confiance dans la justice évolue de 61% en 2001 à 52% en 2008, puis remonte à 61% en 2014. La confiance dans les institutions non politiques a donc tendance à augmenter au cours des années de crise récente. S'agit-il d'un effet de « compensation » ?

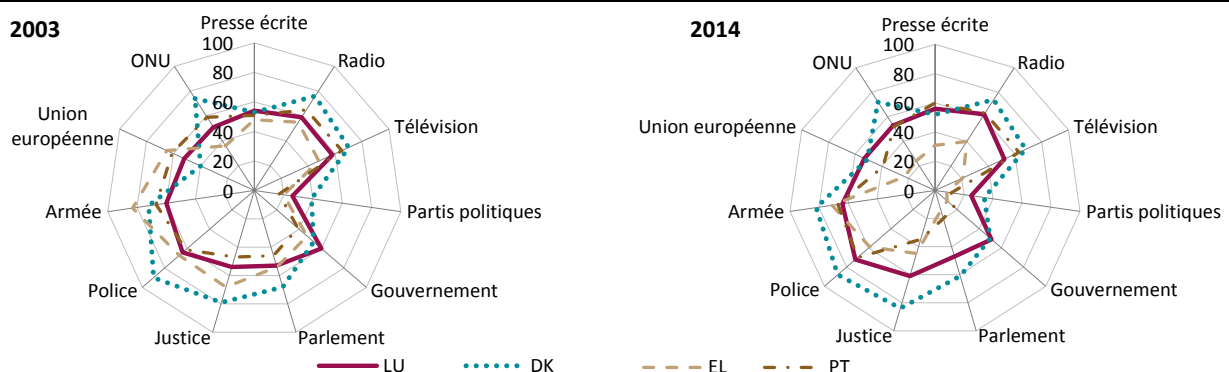
La confiance dans les institutions au Luxembourg dans la comparaison avec quelques pays européens

L'évolution temporelle des indicateurs de confiance du Luxembourg donne une perspective d'analyse intéressante; la comparaison avec d'autres pays européens permet de compléter cette perspective. Pour cette comparaison on a retenu les pays voisins du Luxembourg, un pays du Nord de l'Europe (Danemark) et 4 pays du Sud de l'Europe qui étaient

et sont d'ailleurs les pays les plus touchés par la crise économique. Une première chose est à noter : comme le laissent déjà penser les résultats du module EU-SILC de 2013, les résultats de l'Eurobaromètre montrent de façon assez claire, à l'exemple du Danemark - que l'on a pris en compte dans le graphique 3 -, que la confiance institutionnelle dans les pays nordiques se situe globalement à un niveau élevé. Pour l'année 2003, le polygone représentant le Danemark se place à l'extérieur de celui du Luxembourg (à l'exception de la confiance dans l'Union européenne et de la confiance dans le gouvernement, plus faibles au Danemark qu'au Luxembourg); le polygone représentant le Luxembourg se place lui-même à l'extérieur de ceux de la Grèce ou du Portugal pour les indicateurs de confiance dans les institutions politiques (gouvernement, parlement, partis politiques).

Pour les indicateurs de confiance dans les institutions d'ordre (justice, police, armée), la situation est moins univoque : en Grèce, par exemple, la confiance dans les institutions d'ordre, comme la justice, la police ou l'armée est un peu plus élevée qu'au Luxembourg en 2003. Structuellement, les rangs des pays concernant la confiance dans les institutions semblent rester assez stables jusqu'en 2014, année pour laquelle le polygone représentant le Danemark (voir graphique 3) se dessine toujours à l'extérieur de celui du Luxembourg (et au même niveau qu'au Luxembourg pour la confiance dans l'Union européenne et la confiance dans le gouvernement). En revanche, les polygones des pays du Sud de l'Europe (le Portugal et la Grèce dans le graphique 3) se sont « ratatinés » dans pratiquement toutes les dimensions de la confiance dans les institutions, à l'exception de la confiance dans les institutions d'ordre que sont la police ou l'armée qui se maintiennent relativement bien.

Graphique 3 : Taux de confiance dans les institutions en 2003 et en 2014 au Luxembourg, au Danemark, en Grèce et au Portugal



Source : Eurobaromètre

... une véritable explosion de défiance ou de méfiance dans les institutions politiques dans les pays du Sud de l'Europe

On a vu qu'au Luxembourg, la confiance dans les institutions politiques (parlement, gouvernement et partis politiques) est sous pression. Ce n'est cependant rien par rapport à des pays comme la Grèce, l'Espagne ou le Portugal, où la confiance dans les institutions politiques se « volatilise »

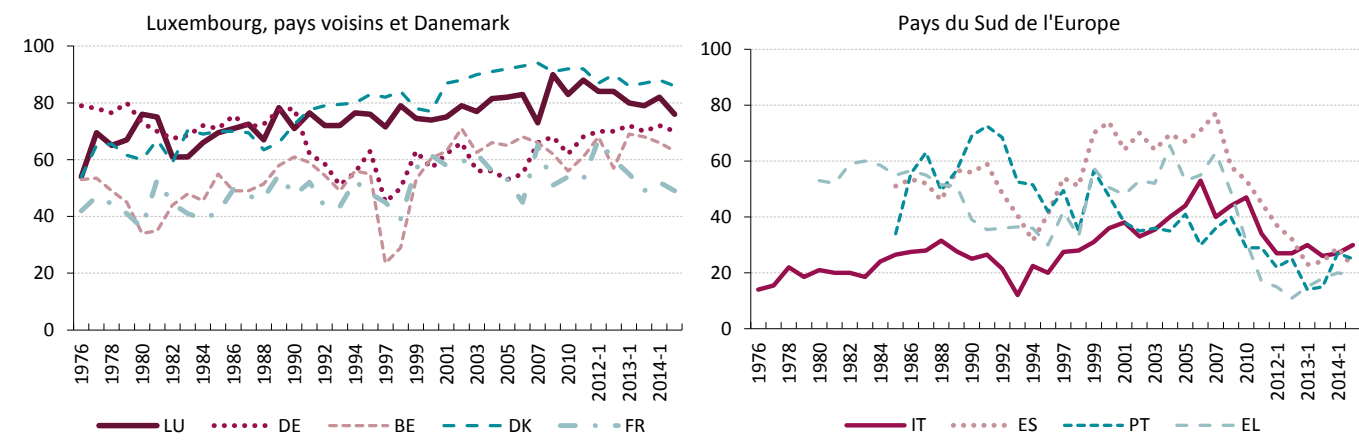
littéralement. En Italie, le niveau de confiance dans les institutions politiques était déjà faible au début des années 2000.

Dans les 15 dernières années, un mouvement supplémentaire à la baisse n'a cependant pas pu y être évité. En Grèce, en 2007, 21% de la population avaient confiance dans les partis politiques. En 2013, le pourcentage s'était réduit à 4%. Le fait qu'en 2014, le taux soit remonté à 8% ne

peut pas cacher la crise de confiance profonde dans les partis politiques. En Espagne, la chute de la confiance dans les partis politiques est tout aussi impressionnante. En 2008, 40% de la population espagnole firent confiance aux partis politiques; jusqu'en 2014, le taux s'est réduit à 5%. Au Portugal, la confiance dans les partis politiques évolue de 21% en 2009 à 11% en 2014. En Italie, le taux passe de 16% en 2007 à 9% en 2014.

La confiance dans le gouvernement dans les pays du Sud de l'Europe s'effondre également. En Grèce, on passe de 46% de confiance en 2007 à 7% en 2012, puis le taux augmente à 11% en 2014. En Espagne, le taux de confiance dans le gouvernement fut de 55% en 2008, contre seulement 11% en 2014. .

Graphique 4 : Pourcentage de la population étant « très » ou « plutôt » satisfaite du fonctionnement de la démocratie, 1976-2014



Source : EUROSTAT ; STATEC

Au Portugal, 30% de la population avaient confiance dans le gouvernement en 2008. Il faut dire que tout au long des années 2000, la confiance dans le gouvernement avait diminué étant donné que le taux de confiance était de quelque 50% en 2001. Avec la crise économique récente, le déclin se confirme. En 2014, seulement 17% de la population du Portugal avait confiance dans le gouvernement.

La satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie se maintient relativement bien au Luxembourg, mais s'effondre dans les pays du Sud de l'Europe

Un autre indicateur de l'enquête Eurobaromètre touchant d'assez près la question de la confiance dans les institutions est celui de la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie (question posée depuis les années 1970 de façon récurrente). Au Luxembourg, le niveau de satisfaction avec la démocratie est parmi les plus élevés en Europe en 2014. Avec 76% de résidents très ou plutôt satisfaits du fonctionnement de la démocratie, le Grand-Duché se situe

assez près des pays nordiques en tête de peloton (82% en Suède, 86% au Danemark, 75% en Finlande) et au-dessus des pourcentages correspondants des pays voisins, c'est-à-dire 63% en Belgique, 70% en Allemagne, et seulement 49% en France (ce chiffre assez bas se recoupant avec la faible confiance dans les institutions politiques chez notre voisin français).

Dans les pays du Sud de l'Europe, la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie est très faible aujourd'hui : 30% en Italie, 22% en Espagne, 25% au Portugal et 19% en Grèce en 2014. En ce qui concerne l'évolution de l'indicateur dans le temps, au Luxembourg le pourcentage de satisfaits avec la démocratie a plutôt une légère tendance à la hausse jusqu'à la crise, puis une légère tendance à la baisse : le taux varie entre 60% à 80% dans les années 1970 et 1980 puis augmente à quelque 90% en 2009 pour revenir à 76% en 2014. Dans les pays du Sud de l'Europe, la satisfaction avec la démocratie s'est effondrée avec la crise : En Espagne, par exemple, on passe de 58% en 2009 à 22% en 2014, en Grèce de 49% à 19% et au Portugal de 40% à 25% en cours de crise.

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu
ISSN 2304-7135